

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
DATE D'ÉMISSION : 03/09/2014 - 10:23

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université d'Auvergne Université d'Auvergne ,
49 boulevard François Mitterrand - CS 60032 63000 49 boulevard François Mitterrand - CS 60032
Clermont-ferrand, Tél. : 0473177295, Email : achats.uda@udamail.fr

Objet du marché : AMENAGEMENT D'UN LABORATOIRE MULTIMEDIA DE LANGUES POUR
LES FACULTES DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE

Critères d'attributions retenus : 1-Valeur technique et adéquation du matériel à la demande 50%
2-Prix des prestations 30%
3-Ergonomie globale du système 20%

Type de procédure : Procédure adaptée

Attribution du lot : 1 - Equipement multimédia
Matériel pour 16 poste élèves et 1 poste enseignant
Casques pour 32 élèves

Titulaire du lot : TELEVIC

Date d'attribution : 01 août 2014

Montant du marché ou niveau des offres : 15643 euro(s)HT

Attribution du lot : 2 - Mobilier informatique

Bureau informatique double avec caisson pour les postes élèves

Bureau informatique avec caisson+ table additionnelle avec caisson pour le poste enseignant

Titulaire du lot : MANUTAN

Date d'attribution : 01 août 2014

Montant du marché ou niveau des offres : 4498 euros HT

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes
aux candidats sont les suivantes :

Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/09/2014

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2652073**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Marchés Online Publication intégrale

Département : 63 - Puy-de-Dôme

Classification CPF : 32